MIXTA OPTIMA 75 (MO75)

(Quote-part en actions et participations à des sociétés dépassée selon l'OPP 2)

Aperçu du fonds

Banque dépositaire	Banque Lombard Odier & Cie SA
Année de lancement	Décembre 2019
Monnaie	CHF
Souscription/Rachat	quotidien jusqu'à 14 h (T)
Clôture de l'exercice	30 septembre
Distribution	aucune, capitalisation
Indice de référence	MO75 Customised
Fortune totale	CHF 41.17 mn
Nombre de positions	19
Source	Bloomberg ISTM753 istfunds.ch
VNI Catégorie II	CHF 1'449.47
VNI Catégorie III	CHF 1'452.51

Gérant du fonds

Gérant du fonds	IST
Gérant du fonds dès	Décembre 2019

Souscription / Rachat[1]

Valeur souscription	T + 2 jours
Valeur remboursement	T + 2 jours

[1] Conformément à l'art 5, point 9 du règlement de fondation IST (R-000), le Conseil de fondation peut différer les rachats de droits en cas de circonstances exceptionnelles.

Chiffres clés

Duration obligations CHF	4.66 années
Duration obligations ME	0.00 années
Duration pondérée	4.66 années

Politique d'investissement

MIXTA OPTIMA 75 est un groupe de placements géré selon une stratégie active et comprenant une pondération neutre d'actions de 75% (sans les placements immobiliers). Le portefeuille détient en outre une part de 12.5% de placements immobiliers suisses et étrangers. Le groupe de placements est structuré comme un fonds de fonds, composé dans toute la mesure du possible de droits des groupes de placements ou parts des fonds institutionnels de l'univers IST. Des fonds tiers peuvent être utilisés pour couvrir les stratégies non disponibles sur la plateforme, ils sont soigneusement sélectionnés selon le principe « best in class ». Des fourchettes de fluctuation sont fixées pour toutes les classes d'actifs admises. Le respect des pondérations conduit à un comportement de placement anticyclique, qui devrait se traduire à long terme par un rendement plus élevé que celui obtenu avec un modèle de placement cyclique. Des véhicules collectifs tiers sont utilisés dans les autres cas. L'indice de référence est synthétique et composé des indices standards pour chaque classe d'actifs.

MIXTA OPTIMA 75 dépasse la limite de catégorie des actions fixée à l'art. 55 OPP 2. De même, la limite de participation à des sociétés selon art. 54a OPP 2, respectivement art. 26a OFP peut être dépassée, et ceci particulièrement pour les 3 poids lourds du SMI. De par sa quote-part plus élevée en actions, le groupe de placements ne convient qu'aux investisseurs ayant une capacité à assumer des risques supplémentaires. MIXTA OPTIMA 75 satisfait à toutes les autres dispositions de l'OPP 2 ainsi que de l'OFP.

Performance en CHF (en %, nette de frais)

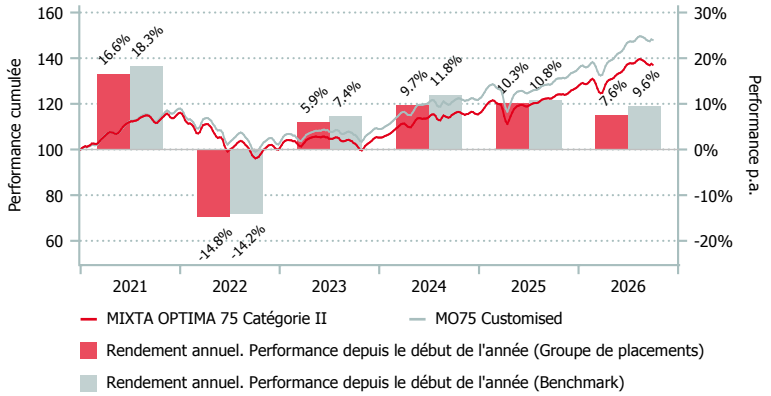

	1 m.	3 m.	6 m.	1 a.	3 a.*	5 a.*	Vol. 3 a.
MO75 cat. II	-1.00	-0.38	9.54	12.15	9.95	4.27	7.55
MO75 cat. III	-0.99	-0.37	9.56	12.20	10.00	4.32	7.55
BM	-0.47	0.59	11.05	14.90	11.48	5.79	7.38

**annualisée*

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	YTD
MO75 cat. II	4.74	16.57	-14.77	5.93	9.73	10.28	7.63
MO75 cat. III	4.74	16.57	-14.75	5.99	9.79	10.33	7.67
BM	4.56	18.25	-14.18	7.35	11.83	10.83	9.62

MIXTA OPTIMA 75 (MO75)

(Quote-part en actions et participations à des sociétés dépassée selon l'OPP 2)

Répartition du portefeuille (en %)

Top 10 (en %)

	MO75
IF IST Actions Suisses SPI Plus	17.2
IST2 IMMO INVEST Schwei G	11.1
IF IST ACTIONS CH STR DIV	10.0
IST Actions Suisses SMI Index III	9.1
IF IST Globe Index	8.9
IST Globe Index Hdg CHF G	8.2
IST AKT CH ERG WERTE2 G	8.0
IST Actions EM Low Vol III	5.0
IST Actions Global Small Mid Caps III	4.2
IF IST Actions Global Low Vol	4.0

Répartition monétaire (en %)

	MO75
CHF	75.7
USD	12.7
EUR	1.6
JPY	1.5
CAD	0.6
AUD	0.3
GBP	0.3
SGD	0.2
HKD	0.1
Divers	7.1

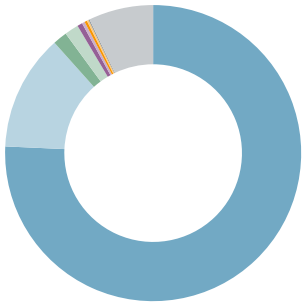

Allocation d'actifs (en %)

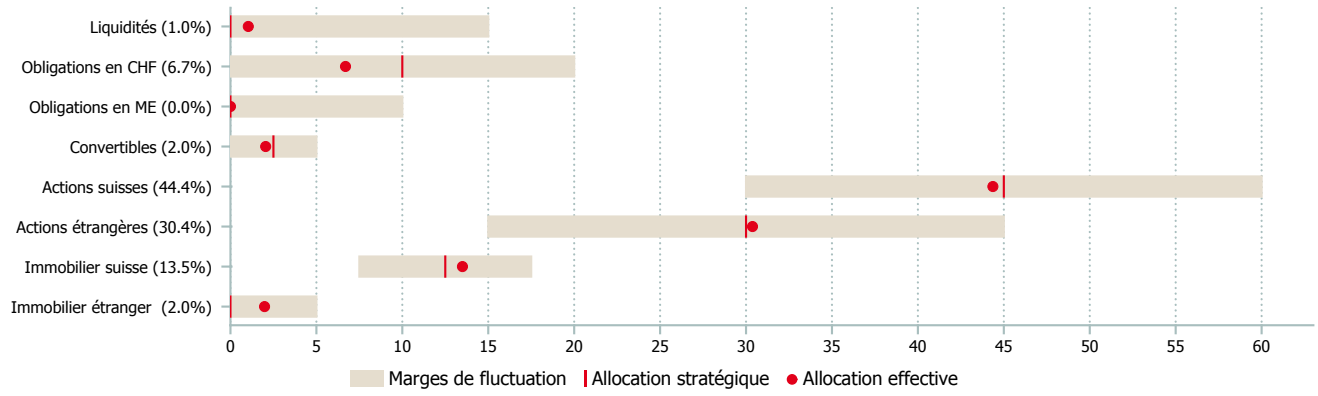

Points de repère

	Catégorie I *	Catégorie II	Catégorie III
Numéro de valeur	50.990.988	50.991.045	50.992.141
ISIN	CH0509909880	CH0509910458	CH0509921414
Investissement minimum en CHF	< 10 Mio.	10 - 30 Mio.	> 30 Mio.
TER KGAST/CAFP[1] en % p.a. au 30.09.2025	-	0.45	0.40
dont TER fonds cibles[2] en % p.a. au 30.09.2025	-	0.30	0.30
Frais achat / vente en %[3]	0.20	0.20	0.20

[1] *Le ratio des charges d'exploitation TER KGAST/CAFP comprend l'entier des frais avec pour exceptions les coûts de transactions ainsi que le droit de timbre et les taxes de bourse*

[2] *Le TER fonds cibles est composé du TER de chaque fonds cible pondéré par son poids, respectivement des fonds institutionnels de IST. Le chiffre indiqué correspond à la valeur du dernier TER calculé. Il est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse dans le futur.*

[3] *en faveur du groupe de placements*

** cat. non encore ouverte*